

Paris, le 9 Novembre 1965

I N F O R M A T I O N S

Admissions :

- Ont été admis en qualité de membres actifs :
- Yvette VAUCHER, de Genève (Suisse)
 - Wulf SCHEFFLER, de Munich (Rep.Féd.Allemande)

Propositions :

- A été admis à présenter sa candidature :
- Pierre BLANC, de Lugrin (Hte Savoie)

Liste de Courses

Le Comité rappelle que les listes de courses effectuées pendant l'année, doivent statutairement lui parvenir avant le 15 Novembre.

Réduction sur le Téléphérique des Grands Montets

Nous vous rappelons que seules les cartes de membres portant la photo et le cachet du groupe, en plus de la vignette de l'année, permettront de bénéficier de cette réduction.

Le secrétariat de la F.F.M. à Paris, 7 rue La Boétie, et M. Contamine, & Chamonix sont habilités pour apposer ce cachet.

Paiement des cotisations

Le trésorier prie instamment les membres de bien vouloir payer leur cotisation au début de chaque année, et même à la fin de l'année précédente. La cotisation annuelle est de 20 F. pour les membres du C.A.F., et de 25 F. pour les non-membres du C.A.F., qu'ils soient français ou étrangers.

On peut se libérer :

- soit en envoyant un chèque bancaire à M^rPhilippe Dreux, trésorier du GHM, 19 rue Auguste Lançon Paris 13ème
- soit par virement postal ou versement international au C.C.P. Paris 1571-99 (Ne jamais envoyer les 3 volets du chèque)
- soit en espèces au Trésorier, mais ne jamais lui envoyer personnellement de mandats.

Pour éviter des frais et des correspondances longues et inutiles, la vignette ne sera envoyée qu'à ceux qui en feront la demande en payant leur cotisation annuelle.

Annales 1964

Les annales sont actuellement à l'impression, vous pourrez donc les obtenir dans le délai d'environ un mois.

LE COMITE

